

# Prévoyance liée ou libre ?

Toutes les solutions à votre avantage !

## Avantages de la prévoyance liée (3a) :

- complément au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> pilier
- retraite anticipée
- acquisition du logement
- amortissement hypothécaire
- avantages fiscaux
- placement à long terme/épargne planifiée
- déductibilité des primes

## Avantages de la prévoyance libre (3b) :

- disponibilité des montants
- libre choix du moment du versement des prestations
- garantie de crédit
- épargne à moyen terme
- libre choix des bénéficiaires
- accessibilité aux personnes sans activité lucrative
- privilège en cas de faillite et de succession

